



ACCUEIL

Mercredi 02
Février 2005

Espace public

Comité scientifique

Présentation

Le réseau
Textes fondateurs
Convention
constitutive
Charte éthique
Financement
Comité de pilotage
Comité scientifique
Cellule de
coordination

Composition

● Membres

Président du COTER <i>(La présidence du COTER est alternée chaque année entre le directeur du Centre François Baclesse et le président de la Fédération de cancérologie du CHU)</i>	M. le Pr ZALCMAN
Vice-président du COTER	M. le Dr MARON
Directeur du Centre François Baclesse	M. le Pr HERON
Président de la Fédération de Cancérologie du CHU de Caen	M. le Pr ZALCMAN
Expert	M. le Dr ANGER (Anatomo-pathologiste - Alençon)
Expert	M. le Dr BERTRAND (Gastro-entérologue - CH Cherbourg)
Expert	M. le Dr CROUET (Chirurgien gynécologue - Centre François Baclesse - Caen)
Expert	Mme le Dr FRENKIEL (Hématologue clinicienne - CH d'Alençon)
Expert	M. le Dr GANDON (Unité mobile de soins - CHU de Caen et SIH de Bayeux)
Expert	Mme LEIBER (Pharmacien - Centre François Baclesse)

[Infos légales](#)[Plan du site](#)[Contacts](#)[Aide](#)

Médecin coordonnateur du réseau	Mme le Dr LEFORT
Directeur des soins infirmiers d'un établissement public de santé	Mme HEBERT (CH de Cherbourg et de Valognes)
Infirmier général ou surveillant général d'un établissement privé participant au service public hospitalier	Mme PETIT (Clinique de la Miséricorde - Caen)
Surveillant général d'un établissement privé de santé	Mme CARPENTIER (Polyclinique du Parc - Caen)
Représentant des infirmiers libéraux	M. DURAND (La Lande Patry)

Maj le 23/08/2004

Rôle

Missions

Le comité scientifique est chargé de proposer au [comité de pilotage](#) les orientations médicales et techniques en matière de coordination du réseau de cancérologie et d'expertise professionnelle. Il peut transmettre en outre au comité de pilotage des avis sur toutes questions entrant dans le champ de compétence du réseau régional de cancérologie.

Le comité scientifique valide les référentiels et les modalités d'évaluation concernant la mise en pratique du réseau et le respect des protocoles définis en commun.

Le comité scientifique définit les modalités des audits de site qui seront réalisés.

Maj le 04/01/2005